

CONCOURS.
du
jardin
dans ma ville



LE CONCOURS
SE TERMINE
LE 3 SEPTEMBRE 2018

Voir tous les détails et règlements
sur le site Web.

Ensemble, prenons part
à l'embellissement
de notre ville!

C'est avec beaucoup d'enthousiasme
que la municipalité vous annonce
sa participation au grand concours
Du jardin dans ma VILLE.

Initié par Les Fleurons du Québec avec la participation de la campagne de promotion
Du jardin dans ma vie, la FSHEQ et le Centre de formation horticole de Laval, le concours
Du jardin dans ma VILLE vise à améliorer notre qualité de vie, embellir les espaces verts
de notre ville et nous faire profiter des bienfaits des végétaux.

du jardin dans ma vie .com »

Vous aimez votre quartier et souhaitez contribuer à son embellissement ?

Citoyens, aidez-nous à gagner ce concours en votant pour le projet d'aménagement paysager de notre municipalité! Plus un projet amasse de votes, plus il a de chances de se concrétiser.

À vous de faire gagner notre ville!

♥ Quoi ?

Notre municipalité participe à un concours pour remporter la métamorphose d'un lieu public et embellir les espaces verts de notre territoire. Après le dépôt de notre projet, celui-ci doit récolter un maximum de votes **d'ici le 3 septembre 2018**.

La municipalité gagnante recevra la visite de l'équipe de professionnels en horticulture **Du jardin dans ma vie**.

✓ Comment ?

Pour connaître les projets d'aménagement inscrits au concours et pour voter en ligne, rendez-vous dès maintenant sur dujardindansmavie.com/concours-du-jardin-dans-ma-ville. Profitez également de votre visite sur ce site pour découvrir une foule d'informations sur le jardinage : concours, succès d'artisans, astuces et conseils de professionnels... à partager avec vos proches!



Vous êtes un organisme, une école, une garderie... et vous voulez soumettre votre projet ?

Contactez dès maintenant le responsable Fleurons du Québec de votre municipalité et faites-lui part de votre projet d'embellissement. Une municipalité peut déposer jusqu'à trois projets différents!



Quand ?

Je peux voter pour un projet de ma municipalité du **1^{er} juin au 3 septembre 2018** sur le site dujardindansmavie.com/concours-du-jardin-dans-ma-ville.

